

Pour diffusion immédiate

Dix raisons pour lesquelles l'expérience de travail offerte aux élèves du secondaire est profitable aux entreprises

TORONTO, le 3 novembre 2003 – Offrir une expérience de travail à des élèves du secondaire n'est pas seulement avantageux pour eux – c'est aussi un bon principe d'affaires. Pour souligner la Semaine canadienne de l'orientation (du 2 au 8 novembre), le Conseil provincial de partenariats et ses partenaires proposent dix raisons pour lesquelles il est avantageux – sur le plan de l'économie, de la main-d'œuvre, du développement et des ressources humaines – d'offrir une telle expérience.

1. Les élèves représentent l'avenir de notre économie.
2. Former les élèves aujourd'hui permet de constituer un bassin de main-d'œuvre qualifiée pour demain.
3. Les initiatives de transition de l'école au monde du travail sont un moyen économique de recruter, de former et de retenir une main-d'œuvre jeune.
4. Les stages en entreprise exposent les élèves à des options de carrière qu'ils n'auraient peut-être pas envisagées et leur font mieux connaître les carrières qu'offrent les secteurs nouveaux et traditionnels.
5. Les entreprises qui offrent de l'expérience de travail aux élèves deviennent plus compétitives et plus productives.
6. Les élèves sont une ressource précieuse : ils connaissent à fond la technologie de pointe et les logiciels les plus récents.
7. La présence d'élèves sur le lieu de travail donne au personnel l'occasion de parfaire ses compétences en gestion, en travail d'équipe et en communication.
8. Le mentorat est une excellente occasion de perfectionnement professionnel.
9. Les élèves apportent des idées nouvelles, du dynamisme et de l'enthousiasme au milieu de travail.
10. Le fait de participer à des initiatives de transition entre l'école et le travail rehausse l'image de l'entreprise et fidélise sa clientèle.

Le Conseil provincial de partenariats et ses partenaires, la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Human Resources Association of Ontario, l'Ontario Chamber of Commerce, le Toronto Board of Trade et le Groupe de partenariats de l'apprentissage de l'Ontario collaborent pour sensibiliser les employeurs à l'importance et aux avantages d'offrir de l'expérience de travail aux élèves du secondaire.

Par la campagne de sensibilisation *Passeport pour la prospérité*, le Conseil provincial de partenariats et ses partenaires font valoir aux employeurs potentiels que pour répondre aux besoins de main-d'œuvre de demain, il est essentiel d'offrir aujourd'hui de l'expérience de travail aux élèves du secondaire.

« En réponse à l'enquête réalisée par notre groupe de travail sur les compétences professionnelles, des cadres supérieurs nous ont dit qu'un des trois éléments de la compétitivité est un bassin de travailleurs bien formés », déclare Edward Scheck, CA et président du Toronto Board of Trade. « Si l'Ontario veut demeurer concurrentielle sur le marché mondial et attirer des investisseurs, elle doit veiller à constituer un réservoir de main-d'œuvre qualifiée. Offrir de l'expérience de travail à des élèves du secondaire est un moyen facile de résoudre un problème croissant. »

D'après une récente enquête menée par la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante au sujet de l'offre de main-d'œuvre, près de la moitié des petites et moyennes entreprises ontariennes s'inquiètent de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et craignent qu'elle n'aille en s'aggravant. Les données montrent également que les petits entrepreneurs considèrent les stages d'éducation coopérative et d'essai de travail comme une méthode d'embauche efficace et que ces stages sont jugés l'un des meilleurs moyens par lesquels les établissements d'enseignement et les entreprises peuvent remédier aux pénuries de main-d'œuvre.

« Pour que notre économie reste forte, c'est maintenant qu'il faut agir », déclare Len Crispino, président, Ontario Chamber of Commerce. « Nous devons nous attaquer à la pénurie de main-d'œuvre là où nous aurons les meilleurs résultats, c'est-à-dire auprès de notre main-d'œuvre future, les élèves d'aujourd'hui. »

Les employeurs peuvent participer de bien des manières à la formation de la future main-d'œuvre ontarienne. Les possibilités de travail-études comprennent notamment des visites guidées du lieu de travail, des stages d'observation au poste de travail, le mentorat, l'éducation coopérative et le Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario. Leur durée peut varier d'une journée à un semestre, selon le genre de programme choisi par les élèves et la durée et le niveau de la formation que les employeurs sont disposés à offrir.

Pour en savoir davantage, les employeurs peuvent visiter le www.olpg.on.ca ou composer le 1 888 672-7996.

-30-

La campagne *Passeport pour la prospérité* est menée par le Conseil provincial de partenariats (CPP), organisme constitué d'importants chefs de file des secteurs privé, public et bénévole de diverses régions de la province. Le CPP collabore étroitement avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario, ainsi qu'avec ses partenaires : la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, la Human Resources Professionals Association of Ontario, l'Ontario Chamber of Commerce, le Toronto Board of Trade et le Groupe de partenariats de l'apprentissage de l'Ontario.

Pour obtenir plus de renseignements sur *Passeport pour la prospérité* ou sur nos partenaires, ou pour prendre rendez-vous, veuillez communiquer avec :

Ellen Kalis
Passeport pour la prospérité
416 598-0055, poste 282
ellen.kalis@gpcinternational.com